**Centre de reproduction équine**

**EQUI-REPRO**

Le bourg – 82160 Puylagarde

Tel : 06.01.14.01.18

**CONTRAT DE PENSION 2019**

**Entre les deux parties :**

L’inséminateur

Dr Ann Lammens, centre de reproduction Equi-repro – 82160 Puylagarde

Le propriétaire, ou le représentant dument mandaté

Mr, Mme, Mlle ………………………………………………………………………………………

Adresse : ………………………………………………………………………………………

 ………………………………………………………………………………………

 Tel : …………………………………………………………………………………….

Mail : …………………………………………………………………………………….

Jument(s) : ………………………………………

***Article 1- Consentement éclairé***

 Le propriétaire ou son représentant, ayant pris connaissance des installations, autorise le centre à mettre la jument (et le poulain si elle est suitée) dans les paddocks autour de la clinique et du centre, éventuellement 24h/24h. Chaque paddock contient une mère et son poulain uniquement, mais pour des raisons d’organisation et seulement avec votre autorisation, les juments pourront être mises ensembles dans de grands prés.

Les pensionnaires au box ou paddock ou pré sont nourris 2 fois par jour avec du foin et des compléments alimentaires.

Le propriétaire de la jument ou son représentant confirme avoir pris connaissance que la jument peut maigrir et/ou avoir des coliques pendant la phase d’adaptation alimentaire ou lors de chaleur caniculaire. Il existe des risques de contagion, d’accident en cas de contact avec des congénères ou lors de manipulations, Il en accepte le risque.

Les juments doivent être à jour de leurs vaccinations contre la grippe et la rhinopneumonie à leur arrivée dans le centre. La vaccination tétanos est fortement conseillée.

***Article 2 – La tarification***

 Le propriétaire confirme avoir pris connaissance des tarifs, à savoir :

* Pension jument suitée par jour (TVA 10%) - 13,20€ TTC
* Pension jument non suitée par jour (TVA 10%) - 11€ TTC
* Pension étalon (TVA 10%) - 18€ TTC

**Les factures sont à régler à chaque sortie de la jument.**

Fait à : …………………………….. Le …………………………………….

Le Dr. LAMMENS ANN Le propriétaire

Le centre de reproduction « Lu et approuvé et signature »